

## Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mardi 4 octobre 2022

19h - bibliothèque de l'édifice Émile-Legault

### Ordre du jour:

1. Mot de bienvenue et vérification des présences (2 min)
2. Mot de la direction (10 min)
3. Parole au public (5 min)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min)
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AG des parents du 22 septembre 2022 (5 min)
6. Composition du conseil (20 min)
  - 6.1 Durée des mandats des membres parents, délégué & substitués;
  - 6.2 Rôle de la présidence et de la vice-présidence;
  - 6.3 Élection pour la présidence & vice-présidence du CÉ 2022-2023;
  - 6.4 Représentant de la communauté;
7. Formation obligatoire (5 min)
8. Règles de régie interne : ex. : quorum, signature et dépôt de pv (10 min) ✍
9. Budget de fonctionnement (5 min)
10. Calendrier des rencontres du CÉ 2022-2023 (10 min)

**xx/11 – xx/12 – xx/01 – xx/02 – xx/03 – xx/04 – xx/05 – xx/06**
11. Demandes de sortie (10 min)
12. Interventions
  - 11.1 Direction (20 min)
    - Rétrospective de la rentrée (détaillée)
    - Multiples changements impliquant élèves & état de compte
    - Exercice d'évacuation d'urgence (octobre) & formation code argent
    - Calendrier scolaire 2022-2023 /révisé (2<sup>e</sup> rencontre de parent en février) ✍
  - 11.2 Parents (15 min)
  - 11.3 Représentant des élèves (5 min)
  - 11.4 Personnel de l'école (10 min)
  - 11.5 Délégué au comité de parents CSSMB (5 min)
13. Correspondance pour le CÉ ou la présidence (2 min)
14. Levée de la séance

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 4 octobre 2022

MEMBRES PRÉSENTS		
PARENTS	PERSONNELS ÉCOLE	ÉLÈVES
Najat Barakat Lamia El Garaoui Annik Lartigau Abdelaziz Mansouri Samia Mekhtoul Silvane Souza	Anthony Carrara (enseignant) Anne Danserau-Ménard (enseignante) Kinsta Fleurimar (enseignante) Marie-Ève Gendron (animatrice vie étudiante et engagement communautaire) Lila Temmimi (secrétaire d'école)	5 élèves non élus
<b>Substituts</b>	Fatima Ait Haddou	
<b>Représentant de la communauté</b>		
<b>Membres absents</b>	Florette Doungue (enseignante),	
<b>Direction de l'école</b>	René Bernier (directeur)	

### 1. Mot de bienvenue et vérification des présences

- La séance débute à 19h00

### 2. Mot de la direction

- M. Bernier souhaite la bienvenue

### 3. Parole du public

- Pas de public

### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Proposé par Mme El Garaoui et secondée par Mme Mekhtoul.

### 5. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 2022.

- Mme Mekhtoul propose et M. Abdelaziz seconde.

### 6. Composition du conseil

- 6.1 Durée des mandats des membres parents, délégués & substituts;
- 6.2 Rôle de la présidence et de la vice-présidence;

### 6.3 Élection pour la présidence & vice-présidence du CÉ 2022-2023;

➤ Élection de la présidente :

M. Bernier explique le déroulement. Mme Mekhtoul a proposé Mme Lartigau pour la présidence, secondée par M. Abdelaziz. Mme Lartigau a accepté.

➤ Élection de la vice-présidente :

Mme Mekhtoul s'est proposée comme vice-présidente. Mme Barakat a proposé M. Abdelaziz. Le conseil a voté et le résultat était égal. Bien que M. Carrara ait voulu trancher par un pile ou face (en faveur de Mme Mekhtoul), Mme Mekhtoul a consenti ce rôle à M. Abdelaziz.

### 6.4 Représentant de la communauté;

Mme Héloïse Poulin-Therrien du CARI St-Laurent est pressentie pour ce poste. Elle doit vérifier avec son patron la faisabilité de sa présence à nos rencontres.

## 7. Formations obligatoires

- M. Bernier a précisé que la formation est obligatoire et disponible sur le lien suivant :

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre de services scolaire/vue d ensemble formation membre conseil etablissement.pdf?1608237414>

## 8. Règles de régie interne

- Si besoin, on a recours à ces règles (celles de l'an dernier reconduites à cette année).

## 9. Budget de fonctionnement

- Un budget de 450\$ est alloué pour le CE;
- Le budget doit habituellement être réservé aux frais de fonctionnement (gardiennage d'enfants des membres, déplacement, etc.);
- L'année passée, ce qui restait du budget a été donné aux élèves pour le gala Méritas
- Pour cette année, Mme Mekhtoul a proposé l'achat de gâteaux et café pour les soirées de rencontre.

## 10. Calendrier des rencontres du CÉ

08/11 – 06/12 – 18/01 – 08/02 – 08/03 – 05/04 – 03/05 – 07/06

## 11. Demande de sortie et activités

- Les demandes de sorties ont toutes été approuvées par le CE.

- M. Abdelaziz a demandé d'où provient le financement des sorties. Mme Dansereau-Ménard a précisé que le MELS finance deux sorties par élève. C'est la Mesure 15186;
- Mme Lartigau a fait mention des sorties de plein air dont les coûts sont demandés aux parents;
- M. Carrara a parlé des voyages à New York et à Toronto qui sont aussi demandés aux parents, mais qui sont répartis sur l'année scolaire.

## 14. Interventions :

### 14.1 Direction :

- **Rétrospective de la rentrée :**
  - ✚ De 2 174 élèves prévus en juillet 2022 a diminué à 2 060. La clientèle de secondaire 1 a substantiellement chuté alors que, contre toutes attentes, la clientèle des niveaux 3 – 4 et 5 ont augmenté;
  - ✚ M. Bernier a fait la lecture des articles et si besoin, on a recours à ces règles
  - ✚ M. Bernier a expliqué le pourquoi des problèmes de la rentrée : organisation centralisée des horaires comportant plusieurs erreurs tout particulièrement pour les niveaux 3 – 4 et 5 de l'édifice Émile-Legault, des erreurs de choix de locaux, des groupes dépassant les ratios, des classements mal enregistrés dans le système,
  - ✚ Mme Lartigau s'est prononcée sur l'enquête administrative à la demande d'un membre du conseil;
  - ✚ M. Bernier a également donné quelques précisions sur la présentation de Mme Lartigau.
- **multiples changements de groupe & état de compte**
  - ✚ M. Bernier a expliqué que le retard des états de compte des élèves est voulu en raison des multiples changements de groupe afin de ne pas apporter plusieurs modifications dans les factures.
- **Calendrier scolaire 2022-2023 à modifier**
  - ✚ La direction a reçu une demande des enseignants (CPEE) pour apporter quelques modifications au calendrier scolaire. Il devra être approuvé à la rencontre de novembre.

### 14.2 Parents :

- Les parents n'ont rien à ajouter.

### 14.3 Représentants des élèves :

- Les représentants étaient absents (élections à venir). Toutefois, 5 élèves sont venus témoigner des inconvénients vécus lors de la rentrée : locaux, surnombre, etc. (sensiblement les mêmes présentés par la direction). Mme Fleurimar a informé les élèves que St-Laurent n'était pas la seule école secondaire du CSSMB à avoir eu ces

mêmes difficultés. Ce qui a semblé les étonner. Ils ont également mentionné éprouver un stress les matins, car la direction a récemment décidé d'appliquer « 1 retard = 1 retenue ». Les parents ont ajouté qu'une routine matinale en quittant plus tôt leur résidence pouvait sans doute leur éviter ce stress.

#### **14.4 Délégué au comité de parent**

- Les parents n'ont pas pu assister à la rencontre puisqu'elle n'avait pas encore eu lieu.

### **13 Correspondance pour le CÉ ou la Présidente**

Aucune correspondance

### **14 Levée de la séance**

La séance se termine à 21h15



---

René Bernier, directeur

---

Annik Lartigau, Présidente